

A l'assemblée des délégués communaux de l'

**Association intercommunale pour l'exploitation
de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne
1752 Villars-sur-Glâne**

Rapport de l'auditeur indépendant
sur les comptes annuels 2025

(période du 1.1. au 31.12.2025)

Marly, le 19 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025

à l'assemblée des délégués communaux de l'

Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne, comprenant le bilan au 31.12.2025, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie et l'état du capital propre pour l'exercice arrêté à cette date, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Comité notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

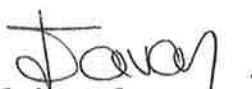
Nous recommandons de proposer à l'assemblée des délégués communaux d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Marly, le 19 mars 2026

Fiducor SA



Alexandre Sottaz
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



Grégory Savary
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

ASEV - BILAN

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
1	ACTIF	1'917'346.98	4'367'481.09	4'591'250.18	1'693'577.89
10	Patrimoine financier	1'086'897.71	3'918'715.12	4'591'250.18	414'362.65
100	Disponibilités et placements à cours terme	974'649.01	1'869'686.32	2'597'729.76	246'605.57
1001	Poste	974'649.01	1'869'686.32	2'597'729.76	246'605.57
10010.05	PostFinance c/c	974'649.01	1'869'686.32	2'597'729.76	246'605.57
101	Créances	29'894.85	1'871'729.00	1'868'271.94	33'351.91
1010	Créances résultant de prestations envers des tiers	29'901.90	1'698'202.67	1'694'752.66	33'351.91
10100.55	Débiteurs divers	29'901.90	1'698'202.67	1'694'752.66	33'351.91
1019	Autres créances	-7.05	173'526.33	173'519.28	
10192.55	Impôt préalable de résultats ASEV	-7.05	129'578.73	129'571.68	
10192.65	Impôt préalable d'investissements ASEV		43'947.60	43'947.60	
104	Actifs de régularisation	82'353.85	177'299.80	125'248.48	134'405.17
1041	Charges de biens, services et autres charges	82'353.85	177'299.80	125'248.48	134'405.17
10410.05	Compte de régularisation d'actifs	82'353.85	177'299.80	125'248.48	134'405.17
14	Patrimoine administratif	830'449.27	448'765.97		1'279'215.24
140	Immobilisations corporelles PA	830'449.27	448'765.97		1'279'215.24
1407	Install. en cours de construction PA	830'449.27	448'765.97		1'279'215.24
14072.00	Invest. Agrandissement install. STEP en cours	830'449.27	448'765.97		1'279'215.24
2	PASSIF	-1'917'346.98	5'562'183.95	5'338'414.86	-1'693'577.89
20	Capitaux de tiers	-917'346.98	5'562'183.95	5'338'414.86	-693'577.89
200	Engagements courants	-646'309.69	5'291'146.66	4'948'659.33	-303'822.36
2000	Engag. courants livraisons et prestations tiers	-646'309.69	2'585'118.20	2'242'630.87	-303'822.36
20000.05	Créanciers, compte collectif	-646'309.69	2'543'172.43	2'200'685.10	-303'822.36
20000.70	Créanciers divers		41'945.77	41'945.77	
2002	Impôts		162'910.28	162'910.28	
20022.20	TVA facturée à 8.1%		162'910.28	162'910.28	
2005	Comptes courants internes		2'543'118.18	2'543'118.18	
20054.01	Compte de transferts pmts créanciers (ISO)		2'543'118.18	2'543'118.18	
204	Passifs de régularisation (RG)	-271'037.29	271'037.29	389'755.53	-389'755.53
2041	Charges de biens, services et autres charges	-271'037.29	271'037.29	389'755.53	-389'755.53
20410.05	Compte de régularisation de passifs	-271'037.29	271'037.29	389'755.53	-389'755.53
29	Capital propre	-1'000'000.00			-1'000'000.00
298	Autres capitaux propres	-1'000'000.00			-1'000'000.00
29800.00	Capital propre	-1'000'000.00			-1'000'000.00

ASEV - COMPTES DE RESULTATS

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	ENVIRONN. ET AMENAG. DU TERRITOIRE	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
72	Traitement des eaux usées, épuration HT	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
720	Traitement des eaux usées, épuration HT	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
7206	Station d'épuration intercommunale HT	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
72061	Comptes d'exploitation de l'ASEV HT	1'476'921.77	1'476'921.77	1'692'386.00	1'692'386.00	1'607'387.35	1'607'387.35
72061.3001.00	Frais de déplacements du personnel	518.10		500.00			
72061.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'090.77		5'000.00		1'980.00	
72061.3099.10	Autres charges du personnel			500.00		1'207.80	
72061.3100.00	Matériel de bureau, sans les imprimés	183.60		1'500.00		393.00	
72061.3101.00	Précipitants et produits chimiques	43'900.27		50'000.00		36'054.10	
72061.3101.05	Produits de laboratoire	14'130.92		12'500.00		10'568.20	
72061.3101.10	Floculants	49'672.48		50'000.00		49'768.30	
72061.3101.15	Produits de nettoyage et d'entretien	2'550.90		5'000.00		3'374.85	
72061.3101.20	Carburant et lubrifiants	3'507.90		4'000.00		1'573.43	
72061.3101.30	Sécurité au travail	4'237.15		5'000.00		5'237.95	
72061.3102.00	Imprimés, publications, site internet et divers	10'195.25		15'000.00		574.85	
72061.3109.00	Frais de réceptions et manifestations	505.88		3'000.00		500.83	
72061.3110.00	Meubles et appareils de bureau			2'000.00			
72061.3111.00	Achats de matériel et machines	4'156.07		5'000.00		4'292.95	
72061.3111.10	Renouvellement des appareils de mesure	1'930.25		3'000.00		2'620.75	
72061.3111.30	Matériel Centre de collecte toxiques ménagers	183.60		1'000.00			
72061.3113.00	Achats matériel informatique, réseau, imprim.	36.95		4'000.00		3'880.05	
72061.3118.00	Mise à jour des logiciels et licences informat.	7'990.45		7'500.00		7'590.45	
72061.3120.05	Electricité	148'327.75		150'000.00		187'973.25	
72061.3120.10	Eau potable	9'858.05		12'000.00		9'988.05	
72061.3120.15	Taxe d'épuration des eaux	22'263.70		26'000.00		22'493.15	
72061.3130.00	Taxes téléphoniques et abonnement internet	5'685.20		5'150.00		5'058.45	
72061.3130.01	Frais de ports, douane et frais divers	583.10		3'000.00		112.95	
72061.3130.02	Frais du compte PostFinance	60.00		500.00		30.00	
72061.3130.05	Frais d'analyses	7'008.75		8'000.00		6'990.00	
72061.3130.15	Cotisations professionnelles + AEEnEC	2'051.00		3'000.00		2'995.00	
72061.3130.50	Incinération des boues	157'188.90		200'000.00		161'957.40	
72061.3130.60	Transport et mise en décharge des sables	5'648.22		10'000.00		3'305.01	
72061.3130.61	Transport et incinération des déchets	11'802.95		20'000.00		11'505.55	
72061.3130.62	Transport des boues	13'571.70		21'000.00		14'810.10	
72061.3130.90	Jetons Comité direction et Commissions refact.	15'470.65		15'000.00		18'924.80	
72061.3130.99	Mise à disposition de personnel (exploit. + divers)	617'738.71		646'336.00		649'148.67	
72061.3132.00	Cadastre des eaux usées industrielles	3'900.00		6'500.00		2'000.00	

ASEV - COMPTES DE RESULTATS

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72061.3132.10	Honoraires fiduciaire révision comptes	2'000.00		2'500.00		2'000.00	
72061.3132.30	Frais juridiques et de constitution					8'065.63	
72061.3132.40	Honoraires Système Contrôle Interne (SCI)	787.50		3'000.00			
72061.3134.00	Assurances diverses	37'261.65		40'000.00		28'211.50	
72061.3137.00	Redevance radio-TV	764.13		300.00		112.05	
72061.3137.15	Taxe fédérale sur les micropolluants	155'259.00		156'000.00		153'387.00	
72061.3137.20	Impôts, taxes et vignettes sur les véhicules	504.00		500.00		570.95	
72061.3143.10	Curage des installations	7'232.14		10'000.00		13'179.05	
72061.3144.00	Entretien et réparations des bâtiments	3'281.00		10'000.00		1'626.70	
72061.3150.00	Entretien photocopieurs et machines bureau	1'048.55		1'000.00		900.20	
72061.3151.00	Entretien des installations et machines	66'728.77		130'000.00		128'006.40	
72061.3151.05	Entretien du moteur à gaz	33'668.35		35'000.00		34'714.65	
72061.3151.20	Entretien des véhicules	652.00		2'500.00		548.18	
72061.3158.00	Frais de maintenance informatique	1'785.46		600.00		9'155.15	
72061.4240.00	Prestations de services à des tiers		78'588.53		80'000.00		74'951.98
72061.4240.10	Contrat d'exploitation STEP externe		94'410.00		90'000.00		93'780.00
72061.4240.30	Revente électr. à Swissgrid-Pronovo (fini fin 2026)		161'273.12		150'000.00		156'593.61
72061.4400.00	Produits des escomptes obtenus				100.00		
72061.4611.40	Indemn. SEn Centre collecte toxiques ménagers		6'938.00		3'000.00		4'625.35
72061.4612.10	Participation des Communes clé d'exploitation		980'453.12		1'213'286.00		1'124'040.41
72061.4612.15	Participation des Communes aux micropolluants		155'259.00		156'000.00		153'396.00
72062	Comptes liés au maintien de la valeur ASEV HT	65'280.75	65'280.75	180'788.00	180'788.00	96'377.00	96'377.00
72062.3132.50	Frais d'études diverses	39'492.75		40'000.00		70'589.00	
72062.3160.00	Location droit de superficie terrain (DDP)	25'788.00		25'788.00		25'788.00	
72062.3401.30	Intérêts des dettes et courtage			115'000.00			
72062.4400.05	Intérêts produits des capitaux				100.00		
72062.4612.19	Participation des Communes clé d'invest.		65'280.75		180'688.00		96'377.00
7	ENVIRONN. ET AMENAG. DU TERRITOIRE	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
72	Traitement des eaux usées, épuration HT	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
720	Traitement des eaux usées, épuration HT	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
7206	Station d'épuration intercommunale HT	1'542'202.52	1'542'202.52	1'873'174.00	1'873'174.00	1'703'764.35	1'703'764.35
72061	Comptes d'exploitation de l'ASEV HT	1'476'921.77	1'476'921.77	1'692'386.00	1'692'386.00	1'607'387.35	1'607'387.35
72062	Comptes liés au maintien de la valeur ASEV HT	65'280.75	65'280.75	180'788.00	180'788.00	96'377.00	96'377.00

ASEV - COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
7	ENVIRONN. ET AMENAG. DU TERRITOIRE	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
72	Traitement des eaux usées, épuration HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
720	Traitement des eaux usées, épuration HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
7206	Station d'épuration intercommunale HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
72062	Comptes liés au maintien de la valeur ASEV HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
72062.5032.01	Agrandiss. STEP, travaux filière eau (1ère partie)			8'655'800.00			
72062.5090.01	Agrandissement STEP, études projet d'ouvrage	448'765.97		1'000'000.00		830'449.27	
9	FINANCES ET IMPÔTS		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
99	Postes non ventilables		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
990	Postes non ventilables		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
9900	Postes non ventilables		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
9900.6900.00	Report des dépenses d'investissements		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
7	ENVIRONN. ET AMENAG. DU TERRITOIRE	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
72	Traitement des eaux usées, épuration HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
720	Traitement des eaux usées, épuration HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
7206	Station d'épuration intercommunale HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
72062	Comptes liés au maintien de la valeur ASEV HT	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
9	FINANCES ET IMPÔTS		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
99	Postes non ventilables		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
990	Postes non ventilables		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
9900	Postes non ventilables		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
7	ENVIRONN. ET AMENAG. DU TERRITOIRE	448'765.97		9'655'800.00		830'449.27	
9	FINANCES ET IMPÔTS		448'765.97		9'655'800.00		830'449.27
	TOTALISATION	448'765.97	448'765.97	9'655'800.00	9'655'800.00	830'449.27	830'449.27

ASEV - Répartition intercommunale des charges 2025

Budget 2025

Comptes 2025

72061 Comptes d'exploitation

A charge des Communes

1'213'286.00

980'453.12

Déjà facturé

Rembts aux Communes

72061.4612.10

Selon clé des frais d'exploitation					
3.55%	Avry	43'071.65	34'806.11	43'071.60	-8'265.49
0.14%	Hauterive (FR)	1'698.60	1'372.61	1'698.60	-325.98
9.91%	Matran	120'236.64	97'162.88	120'236.60	-23'073.70
13.26%	Neyruz	160'881.72	130'008.10	160'881.60	-30'873.53
73.14%	Villars-sur-Glâne	887'397.38	717'103.41	887'397.40	-170'293.99
100.00%	Total répartition exploitation	1'213'286.00	980'453.12	1'213'285.80	-232'832.68

72062 Comptes liés au maintien de la valeur

A charge des Communes

180'688.00

65'280.75

Déjà facturé

Rembts aux Communes

72062.4612.19

Selon clé des investissements					
4.36%	Avry	7'878.00	2'846.24	7'878.00	-5'031.75
11.58%	Hauterive (FR)	20'923.67	7'559.51	20'923.60	-13'364.10
10.21%	Matran	18'448.24	6'665.16	18'448.20	-11'783.03
10.63%	Neyruz	19'207.13	6'939.34	19'207.00	-12'267.69
63.22%	Villars-sur-Glâne	114'230.95	41'270.49	114'230.80	-72'960.30
100.00%	Total répartition maintien de la valeur	180'688.00	65'280.75	180'687.60	-115'406.85

Dont à rajouter la taxe annuelle sur les micropolluants, facturée proportionnellement au nombre d'habitants.

Société ASEV / Exercice 2025 / Mode de calcul : Indirecte

Libellé	Montant du flux
Résultat total du compte de résultats	0.00
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	0.00
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	3,457.06-
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	52,051.32-
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	342,487.33-
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	118,718.24
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	0.00
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	279,277.47-
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	448,765.97-
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.00
Variation du capital propre	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	448,765.97-
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	448,765.97-
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0.00
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	0.00
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	728,043.44-

ANNEXE 2 - ETAT DU CAPITAL PROPRE ASEV

Tous les montants sont à saisir avec un signe positif.

		Situation au 01.01.2025	Augmentations par:		Diminutions par:		Situation au 31.12.2025
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-	3510 - Attributions aux financements spéciaux du capital propre	-	4510 - Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre	-	-
291	Fonds enregistrés sous capital propre	-	3511 - Attributions aux fonds du capital propre	-	4511 - Prélèvements sur les fonds comme capital propre	-	-
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-		-	4895 - Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif PA	-	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	3896 - Attributions aux réserves de réévaluation	-	4896 - Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine financier PF	-	-
298	Autres capitaux propres	1'000'000.00	3898 - Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 - Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	1'000'000.00
29800.00	Capital propre, Commune d'Avry	43'600.00				-	43'600.00
29800.00	Capital propre, Commune de Hauterive	115'800.00				-	115'800.00
29800.00	Capital propre, Commune de Matran	102'100.00				-	102'100.00
29800.00	Capital propre, Commune de Neyruz	106'300.00				-	106'300.00
29800.00	Capital propre, Commune de Villars-sur-Glâne	632'200.00				-	632'200.00
299	Excédent ou découvert du bilan	-	2990 - Résultat annuel (excédent de revenu)	-	2990 - Résultat annuel (excédent de charges)	-	-
29900.00	Résultat annuel	-				-	-
29	CAPITAL PROPRE - TOTAL	1'000'000.00		-		-	1'000'000.00

Séance du 23 avril 2026

MESSAGE A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

relatif aux comptes de l'ASEV pour l'année

2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseill.ères/ers commun.ales/aux,

Nous vous soumettons, en annexes, les comptes de l'ASEV, l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne pour l'année 2025.

Il s'agit du 2^{ème} exercice comptable sous la forme authentique d'une association intercommunale. Globalement, l'ensemble des charges de l'exercice est inférieur au budget, tant pour la partie exploitation que pour la partie du maintien de la valeur, liée aux investissements. En effet, les frais d'études ont été moins importants que prévus, ceci en raison du retard découlant des oppositions liées au projet d'agrandissement de la STEP, malgré la population qui a soutenu le projet d'investissement lors des votations communales du 28 septembre 2025.

Le budget 2025 prévoyait des charges d'exploitation à hauteur de CHF 1'873'174.00. Elles se sont montées finalement à CHF 1'542'202.52, d'où une économie globale de CHF 330'971.48. En ce qui concerne les investissements prévus pour les études du projet d'ouvrage ainsi que la 1^{ère} partie de l'agrandissement de la STEP, les dépenses ont été de CHF 448'765.97, pour un budget de CHF 9'655'800.-, raison pour laquelle l'ASEV n'a pas eu besoin d'avoir recours à un emprunt.

Par le présent message, nous tenons à vous donner des renseignements complémentaires, en particulier pour les écarts relatifs au budget 2025.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE RESULTATS

Tous les chiffres indiqués sont en hors taxe (HT).

7 Environnement et aménagement du territoire

72061 Comptes d'exploitation de l'ASEV

72061.3130.50 Incinération des boues

Budget : CHF 200'000.00 Comptes : CHF 157'188.90 Disponible : CHF 42'811.10

La prise en charge par la STEP de biomasse extérieure ainsi que la production propre de boues sont en diminution. Cela implique également une baisse de la quantité de boues à incinérer. Le tarif d'incinération n'est donné qu'une fois le budget de la STEP établi. Dès lors, c'est avec prudence qu'est établi de ce budget.

72061.3151.00 Entretien des installations et machines

Budget : CHF 130'000.00 Comptes : CHF 66'728.77 Disponible : CHF 63'271.23

Pour les installations qui seront remplacées lors de l'agrandissement de la filière eau, un entretien conservatif et minimum est effectué. Celles qui subsisteront ont été renouvelées lors des derniers exercices (ouvrages d'entrée, dégrillage et mesures AEnEC) et n'engendrent que peu de maintenance préventive.

72061.3158.00 Frais de maintenance informatique

Budget : CHF 600.00 Comptes : CHF 1'785.46 Excédent : CHF 1'185.46

Ce poste comprend les coûts d'assistance informatique facturés par le Groupe T2i pour le paramétrage des flux de trésorerie ainsi que pour régler quelques défauts de 1^{ère} jeunesse de Citizen, complétés par l'assistance effectuée par l'informaticien villarois sur le site de la STEP.

72062 Comptes liés au maintien de la valeur de l'ASEV

72062.3401.30 Intérêts des dettes et courtage

Budget : CHF 115'000.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 115'000.00

En raison des oppositions au projet d'agrandissement, les investissements ont pris du retard. En l'état, aucun emprunt n'a encore été contracté pour le moment.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

7. ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

72062 Comptes liés au maintien de la valeur de l'ASEV

72062.5090.01 Agrandissement STEP, études projet d'ouvrage

• Crédit de 2023 transféré par l'ensemble des Communes membres à l'ASEV après constitution, pour un total de	CHF	2'500'000.00
- Investissement 2024	CHF	830'449.27
- Investissement 2025	CHF	<u>448'765.97</u>
Crédit disponible (provisoire)	CHF	1'220'784.76

approuvé par le Comité
dans sa séance du 11 mars 2026

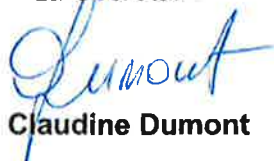
L'administratrice des finances

Karine Rusterholz



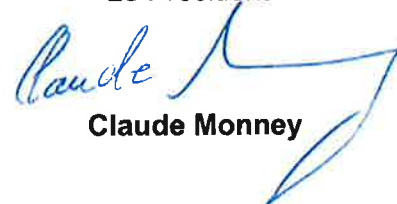
AU NOM DU COMITE DE L'ASEV

La Secrétaire



Claudine Dumont

Le Président



Claude Monney



Approbation des comptes 2025

de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV)

L'administratrice des finances soussignée certifie que les présents comptes sont le reflet exact des écritures comptabilisées durant l'exercice 2025, et qu'ils sont conformes aux pièces justificatives.

Villars-sur-Glâne, le 26 février 2026

L'administratrice des finances

Karine Rusterholz

Le Comité de Direction de l'ASEV a examiné et comparé les présents comptes de l'année 2025, du 1^{er} janvier au 31 décembre, avec les pièces justificatives, et déclare les avoir trouvés exacts et les arrètent.

Villars-sur-Glâne, le 11 mars 2026

La Secrétaire

Claudine Dumont

Le Président

Claude Monney

La Commission financière, ayant pris connaissance du rapport de l'organe de revision, le préavise favorablement et propose à l'Assemblée des Délégués d'approuver les comptes soumis.

Villars-sur-Glâne, le 26 mars 2026

La Secrétaire

Claudine Dumont

Membres de la Commission

J.-P. Corpataux

O. Mamula Steiner

L'Assemblée des délégués de l'ASEV, ayant entendu le rapport de l'organe de révision sur les présents comptes, les approuve formellement.

Villars-sur-Glâne, le 23 avril 2026

La Secrétaire

Claudine Dumont

Le Président

Claude Monney